



École Publique Odette ROUX - Rue de l'école 85430 AUBIGNY

☎ 02 51 98 72 15

💻 ce.0850200f@ac-nantes.fr

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 13 JUIN 2023

La séance débute à 18h00

Secrétaires de séance : M. GIRAUD et Mme PINEAU

Présents

Enseignants :

Mme JACQUELINE, Directrice

Enseignantes adjointes en maternelle

Mmes MIGLIETTA, MOINET, GUENARD, GOLFIER

Enseignantes adjointes en élémentaire

Mmes GIRAUD, PROUST, AUBIGNY, PEIGNON, PINEAU

Enseignants adjoints en élémentaire

MM RONCEUX, GIRAUD, SOULLARD

Représentants de Parents d'Élèves Titulaires :

Mmes MARTINEAU, ROZAN, NOWACZYK, BRASSELET, MERLE, LEVEAU

Représentants de la Municipalité :

Mme GRELLIER, Maire de la commune d'Aubigny-Les Clouzeaux

M. GABORIT, Adjoint à l'Éducation, Enfance, Jeunesse

M. EMERIAU, Responsable du pôle éducatif

Délégué Départemental de l'Éducation Nationale (DDEN): M. DUBOIS

Excusés

Inspecteur Éducation Nationale - circonscription Roche Sud : M. DOURIAUD

Enseignants : Mme GODET

Membres du RASED : Mme LANGLOIS, Mme FANGET-PEYRARD, M. PIC

Représentants de Parents d'Élèves : Mmes SEBBAK, BOUE, ATHANASE, GAUDIN,
BENOIT, MOREIRA

MM CASTERES, MARTINEAU

1- Modifications à apporter au procès-verbal du second conseil d'école

Aucune modification.

2- Organisation et effectifs prévus à la rentrée de septembre 2023

Mme JACQUELINE donne les prévisions d'effectifs pour la rentrée scolaire future :

TPS : 7	PS : 34	MS: 31	GS : 35	Total maternelle : 107	
CP : 36	CE1 : 48	CE2 : 39	CM1 : 48	CM2: 45	Total élémentaire : 216

Total général pour l'école : 323 élèves.

Ces prévisions ont été transmises à Mme La Directrice académique, le 12 juin 2023, pour la deuxième phase de la carte scolaire.

Mme JACQUELINE précise que les inscriptions ne sont certainement pas, comme tous les ans, terminées jusqu'à la rentrée.

Au regard de ces prévisions d'effectifs, il est à remarquer, pour la rentrée scolaire 2023, une différence de moyenne d'élèves par classe entre les classes de maternelle et celles d'élémentaire :

24 élèves en moyenne par classe en élémentaire et 26 à 27 élèves en moyenne par classe en maternelle.

C'est pour cette raison que, par un courrier en date du 4 mai 2023, l'équipe enseignante a demandé aux élus municipaux un mi-temps supplémentaire d'Atsem (chaque matinée) pour l'année scolaire 2023/2024. Cette demande est en lien avec la possibilité de mettre en place une classe de GS/CP en élémentaire afin de rendre le nombre d'élèves par classe équitable pour toutes les classes.

Mme La maire, Mme GRELLIER indique que la réponse apportée est positive. La demande était justifiée au vu des différences d'effectifs entre la maternelle et l'élémentaire. Mme TESSIER serait nommée sur le poste.

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour cette décision.

► Mme JACQUELINE informe donc la communauté éducative que l'organisation pédagogique de l'année scolaire prochaine comprendra bien une classe de GS/CP, installée dans une des classes de CP d'élémentaire. Une Atsem sera donc présente dans cette classe chaque matinée. Les élèves de GS de cette classe déjeuneront en même temps que les autres élèves de maternelle, du côté maternelle. Ils joueront alors, pour la suite de la pause méridienne, dans la cour de maternelle.

L'après-midi, les GS de la classe de GS/CP se rendront, en début d'après-midi, dans les classes de MS/GS pour un temps d'apprentissage (décloisonnement).

Les familles des élèves de GS, qui seront répartis dans cette classe à la rentrée prochaine, seront avertis en fin de cette année scolaire et les modalités d'organisation leur seront à nouveau expliquées.

M.DUBOIS évoque le quart d'heure de discussion entre Atsem et enseignant avant la classe.

M. GABORIT indique qu'il est prévu de laisser ce temps pour tous les binômes enseignant/ Atsem à partir de l'année scolaire prochaine.

Concernant les remplacements des Atsems en cas d'absence, M. GABORIT indique que Mme TESSIER sera priorisée pour les effectuer, en aménageant son emploi du temps, par concertation entre les enseignantes de maternelle .

Mme JACQUELINE rappelle que l'organisation pédagogique (organisation des classes et répartition des élèves) ne sera, comme tous les ans, présentée aux familles que le jour de la pré-rentrée par un affichage sur le panneau de l'école en début d'après-midi.

Mme JACQUELINE expose les changements qui auront lieu au sein de l'équipe enseignante à la rentrée 2023 :

- Le départ de M. SOULLARD et de M. GIRAUD qui n'étaient nommés qu'à titre provisoire pour l'année scolaire 2022/2023
- La poursuite de la mission de Mme FLAGEUL aux Etats-Unis
- La poursuite de la mission de Conseiller Pédagogique Départemental en langues vivantes étrangères de M. HERAUD

Deux nouveaux enseignants seront donc nommés sur l'école pour l'année scolaire 2023/2024. La date de leur nomination n'est pas encore connue.

M.DUBOIS remercie les enseignants de s'investir depuis très longtemps dans l'école.

3- Sorties de cette fin d'année scolaire

Mme JACQUELINE tient à nouveau à remercier au nom de toute l'équipe enseignante :

- les familles pour leur participation à la coopérative scolaire de l'école et pour leur participation pour les classes-découverte,
- l'Amicale Laïque pour leur subvention aux classes-découverte, pour leur investissement dans les différentes actions de l'année scolaire qui permettent de financer les actions et les sorties des différentes classes.

Ces financements ont permis ou vont permettre, entre autre, cette année scolaire :

- La classe découverte des classes de CP et de CE2 à Lezay, dans les Deux Sèvres, fin janvier 2022 ;
- La sortie des classes de PS et PS/MS à l'Historial de Vendée et à la médiathèque de la Roche sur Yon ;
- La sortie des classes de MS/GS au château de Talmont Saint Hilaire ;
- La sortie des classes de CP à la ferme de La Jarrie ;
- La sortie des classes de CE1 et CE1/CE2 au château de Tiffauges;
- La sortie de la classe de CE2 au Haras de la Vendée à la Roche sur Yon ;
- La sortie des classes de CE2 /CM1 et de CM1 aux Mines d'argent de Faymoreau ;
- La sortie des classes de CM2 à la Maison de la Grenouillère à Saint Benoist sur Mer.

Mme JACQUELINE informe que, pour le début d'année scolaire prochaine, l'école s'est inscrite pour **la venue d'un spectacle musical proposé par le Quai M : concert du groupe « Le Bingo ».**

En raison du nombre d'élèves limité par séance, ce spectacle ne concernera que les classes d'élémentaire.

Si l'action est reconduite par le Quai M l'année suivante, priorité sera donnée aux classes de maternelle.

La prestation aura lieu le vendredi 29 septembre, en trois concerts de 30 minutes à 11h, 14h et 15h30 dans le hall élémentaire (près des classes de CP).

4- Poursuite d'actions citoyennes à l'école

* La mise en place du banc de l'amitié dans la cour de maternelle

Mme JACQUELINE remercie, au nom de l'équipe enseignante, la mise en place de ce deuxième banc de l'amitié dans la cour de maternelle.

Elle explique que, sur le temps de décloisonnement, les élèves de MS de maternelle ont peint le dossier du banc pour lui donner son identité en lien avec la fraternité.

Ce travail a été mené par Mme MOINET, enseignante de la classe de PS/MS. Le rendu d'une farandole d'enfants se tenant la main, à la peinture acrylique, est exceptionnel. Il a fallu beaucoup de patience et d'investissement pour retranscrire par la main de l'adulte tous les détails des dessins de personnage des enfants.

Afin de conserver cette œuvre dans le temps, les services techniques de la municipalité ont verni la fresque. Le banc de l'amitié de maternelle est maintenant installé dans la cour et les élèves commencent à se l'approprier.

* La médiation par les pairs

Mme JACQUELINE explique que la médiation par les pairs a, comme les années scolaires précédentes, bien fonctionné. 5 médiations ont eu lieu depuis la rentrée de septembre 2022. Elles ont été réalisées par 3 groupes de 3 médiateurs de niveau CM1 ou CM2.

Suite à un appel à candidature réalisé auprès des élèves de CE2 début mai, 6 élèves participent durant ce mois de juin à la formation effectuée par le référent climat scolaire de la circonscription. Ces élèves commenceront leur mandat de médiateur par les pairs à la rentrée de septembre 2023 pour 2 ans.

* Les conseils de délégués de classe

Mme JACQUELINE revient sur l'importance de cette instance qui se déroule à l'école une fois par période. Sont présents, pour représenter la municipalité, Mme Richard et M. Emeriau. C'est, de ce fait, une réelle co-animation qui aborde tous les points de la journée de l'écolier : temps scolaire et temps de pause méridienne. La parole est donnée aux élèves, toujours dans un objectif d'amélioration de leur bien-être à l'école et de réponse à leurs demandes, à leurs interrogations. Les délégués de classe expriment les demandes de leur collégial-classe et doivent restituer devant le groupe-classe les conclusions de chaque conseil de délégués.

Mme JACQUELINE explique que l'ordre du jour du dernier conseil de délégués, qui aura lieu le 19 juin, sera la lecture commune du règlement intérieur de l'école. L'objectif est que tous les élèves de l'école connaissent davantage le contenu de ce texte et, de ce fait, appréhendent mieux ce que c'est qu'un règlement en terme de droits et de devoirs.

Climat scolaire :

Mme JACQUELINE informe la communauté éducative que, début juin, les conseillers pédagogiques ont présenté aux directeurs de la circonscription un nouvel outil pour le climat scolaire : La Méthode de Préoccupation Partagée (MPP). Cette méthode a été élaborée dans le cadre du programme pHARe, programme de lutte contre le harcèlement à l'école, par le centre RESIS, Centre de Ressources et d'Études Systémiques contre les intimidations scolaires.

C'est une méthode reconnue qui peut être utilisée dans des situations bien spécifiques d'intimidations scolaires par effet de groupe. Elle s'adresse surtout à des élèves d'élémentaire et davantage aux élèves de cycle 3.

Cette méthode est basée sur un protocole d'entretiens avec l'élève cible, les élèves intimidateurs et les parents de l'élève cible. L'objectif est de mettre fin au plus vite aux brimades, aux intimidations.

D'une part, il s'agit de rassurer l'élève cible, d'accueillir sa parole. D'autre part, il s'agit de ne pas faire culpabiliser les intimidateurs, de partager avec eux l'inquiétude, de les responsabiliser face au bien être de la victime, de faire alliance avec eux dans l'unique but de les faire changer de rôle (les amener à l'empathie, à trouver des solutions de réparation).

C'est pourquoi, la méthode ne comprend pas d'entretien avec les parents des élèves intimidateurs. Comme tout outil de climat scolaire, elle doit reposer sur un accord de confiance avec tous les parents.

Mme JACQUELINE explique, qu'à partir de la rentrée scolaire prochaine, elle pourra être amenée à utiliser cette méthode (différente de celle de la Médiation) quand elle jugera que ce protocole pourrait être mis en place dans les cas de gestion de situations d'intimidations par effet de groupe.

Le Comité de parents s'interroge sur cet outil. Il s'inquiète du fait de ne pas avertir les parents des élèves intimidateurs. Mme Jacqueline répond que cela est une spécificité à ce protocole d'action reconnu, elle en fait partie intégrante. Mme JACQUELINE confirme l'intervention de M. RONCEUX : La directrice contactera, bien entendu, les parents des élèves intimidateurs si la démarche, une fois aboutie, ne donne pas de résultats.

M.DUBOIS précise que la pédagogie de la Médiation est déjà pratiquée depuis une centaine d'années. Elle permet à chacun de trouver sa place dans la classe.

* La semaine du Défi Mobilités en Pays de Loire du 22 au 28 mai 2023- Bilan

Accompagnée par l'association Alcid, l'école a établi 5 lignes de pedibus différentes qui ont fonctionné durant les 4 jours de classe.

Mme JACQUELINE remercie M. RONCEUX d'avoir été un efficace référent, engagé pour ce projet.

M. RONCEUX dresse le bilan de l'action :

Il précise que Le Défi Mobilité regroupe les entreprises et les écoles.

Le Comité de parents a été investi également dans ce projet. 6 lignes étaient prévues, mais une a dû être annulée, faute d'adultes accompagnateurs.

120 élèves de l'école ont participé au moins une fois à ces trajets. Il y a eu 30 parents accompagnateurs, 12 membres d'Alcid et 4 enseignants notamment.

Au total, 600 trajets en mobilité douce ont été accomplis par les élèves.

Les résultats finaux du Défi Mobilités en Pays de Loire sont encore attendus.

M.DUBOIS suggère à la municipalité de matérialiser les points de rencontre des pedibus.

M.GABORIT répond qu'un bilan est prévu, par la suite, avec l'association Alcid et le Comité de parents.

Suite à ce bilan d'actions citoyennes, M.DUBOIS suggère de les présenter au concours national « Se construire citoyen ».

5- Bilan de la première année de mise en place du projet d'école 2023/2024

Mme JACQUELINE développe pour chaque axe :

Axe 1 : construire le sens du nombre et le sens de la phrase, du texte

Objectif visé : Améliorer la compréhension par les élèves du nombre en mathématiques et de la phrase, du texte en français.

*Bilan :

- Cycle 1 :

Participation des enseignantes de cycle1 à la formation en constellation « le concept du nombre ». Lors de cette formation les enseignantes ont pu expérimenter des séances en classe, séances conçues lors de la formation.

Les élèves ont progressé sur la compréhension de consignes simples.

- Cycles 2 et 3 :

- Un travail a été effectué sur le lien entre l'oral et l'écrit, pour, notamment, jouer davantage les poésies, être moins uniquement dans la récitation.
- La manipulation en mathématiques a été renforcée, tout particulièrement dans les situations d'ateliers, de travail de groupe ou d'APC.
- Les élèves de CM2 ont créé des problèmes mathématiques basés sur la vie quotidienne avec prise de photos. La schématisation a été utilisée pour renforcer la compréhension des problèmes mathématiques et elle a permis de mieux les catégoriser et d'anticiper les procédures.
- L'outil visibiléo a été testé par le cycle 3 pour améliorer la compréhension à l'implicite, mieux décrypter les intentions des personnages.
- Des outils tels que Lectorino Lectorinette, Lector Lectrix et « je lis, je comprends » ont continué à être utilisés.

Axe 2 : Favoriser l'implication de l'enfant dans un parcours d'élève et de citoyen

Objectif visé : Améliorer l'attention, la persévérance/ Sensibiliser les élèves aux grands enjeux environnementaux.

*Bilan :

- Cycle 1 :

Séances de langage suite à la participation des classes au défi mobilité.

Faire verbaliser par les élèves l'atelier qu'ils ont déjà réalisé afin de donner envie aux élèves de le faire. Mise en place de repères de couleur sur l'horloge afin de leur signifier le temps minimum à effectuer avant de pouvoir estimer que le travail est fait correctement. Collaboration lors d'ateliers d'apprentissage avec la classe l'IME.

- Cycles 2 et 3 :

Dans le cadre du travail en EPS sur la course longue, l'école a organisé une course solidaire. La participation financière était libre et l'argent récolté a été reversé à l'UEE pour l'achat de matériel permettant aux élèves de jouer et partager des moments avec les élèves polyhandicapés de l'unité.

Plusieurs classes ont participé à des activités dans le cadre de la semaine olympique et paralympique sur le thème de l'inclusion.

Les élèves de cycle 3 ont visité l'usine Trivalis.

Différents tris sont organisés au sein des classes : bac à papier, sac jaune, bouchons (en collaboration avec l'association « Les bouchons de l'avenir » qui a réalisé une intervention dans les classes), cartouches d'imprimante.

Tous les élèves ont participé au défi mobilité des Pays de la Loire. Des lignes de pedibus ont été organisées à cette occasion.

Axe 3 : Poursuivre l'engagement de l'école dans un parcours renforcé en anglais

Objectif visé : ouvrir les élèves sur l'Europe.

*Bilan :

- Cycle 1 :

Journée banalisée en décembre pour les festivités de Noël : ateliers de bricolage, de cuisine, apprentissages de chants.

Séances d'anglais construites avec l'appui de l'assistant notamment pour la prononciation.

Réalisation de séances EMILE en classe : arts visuels, musique, motricité et danse.

Lectures d'albums en anglais et liens numériques dans les cahiers multimédias pour aller réécouter les histoires avec les familles.

- Cycles 2 et 3 :

- L'ENT E-primo a été utilisée pour déposer les chants, les comptines ou les notions travaillées en anglais, mais uniquement par classe.
- Des journées « Christmas at school » ont été organisées avec différentes activités (cuisine, bricolage, chants) menées en EMILE, associant des classes de petits et de grands.
- Des projets en arts visuels ont été menés dans les classes en EMILE, des rituels ont été mis en place, notamment dans le domaine des mathématiques.
- Une correspondance a été établie entre les élèves de CP et une classe de Salt Lake City.
- Un enseignant a participé à une formation pour renforcer la motivation des élèves face à l'enseignement des langues, dans le cadre des mobilités Erasmus +. Une autre enseignante a suivi une formation sur l'enseignement de l'Europe au cycle 3 par la facilitation graphique.

► Mme JACQUELINE tenait à nouveau à remercier l'équipe enseignante pour l'intégralité du travail engagé durant cette année scolaire, missions qui demandent beaucoup de temps de préparation en amont de chaque activité proposée aux élèves.

* Budget de fonctionnement et budget investissement pour l'année 2023 :

Mme GRELLIER indique que les demandes ont été acceptées tant qu'elles étaient dans la continuité de l'année précédente. La mise en place des budgets demandera encore un peu de temps. Les lignes budgétaires 2023 pour l'école seront bientôt communiquées à Mme JACQUELINE par M. EMERIAU.

* Cadeau de la municipalité aux élèves de CM2 pour leur fin de scolarité primaire:

Mme JACQUELINE indique que le cadeau fait aux élèves de CM2 sera une encyclopédie adaptée à l'âge des élèves.

La municipalité précise qu'elle viendra remettre ces cadeaux le vendredi 23 juin 2023 aux alentours de 16h30.

L'équipe enseignante et le Comité de parents remercie la mairie pour ce cadeau de fin de scolarité aux élèves de CM2 de l'école publique Odette Roux.

* Action de l'école : albums de jeunesse offerts en fin d'année scolaire aux élèves de CP pour inciter à la lecture pendant les grandes vacances :

Mme JACQUELINE indique que la commande de livres est encore en suspens à cause d'un souci de paiement auprès de la municipalité. Elle espère que cela va s'arranger au plus vite afin que cette action se réalise en cette fin d'année scolaire.

Le Comité de parents remercie la municipalité pour cet autre engagement financier.

* Projets innovants à l'école :

Dans le cadre de la concertation nationale « L'école faisons-la ensemble », les écoles peuvent monter des projets afin d'avoir des financements pour des projets innovants.

Plusieurs pistes sont à l'étude à l'école en élémentaire et en maternelle.

Un projet en maternelle est d'instaurer dans la classe, actuellement inoccupée de maternelle, un espace dédié aux activités mathématiques. Pour que le dossier soit retenu, il devrait être commun au temps scolaire et au temps péri-scolaire, avec une démarche différente d'utilisation des jeux mathématiques : des objectifs pédagogiques pour le temps scolaire, des objectifs d'animation pour la pause méridienne. La dotation financière permettrait d'obtenir les jeux.

Ce projet n'est encore qu'à l'étude. Il demanderait une concertation avec la municipalité. M. MARCHAND, conseiller pédagogique de la circonscription pourrait nous accompagner dans l'élaboration de ce projet.

6- Travaux de rénovation de l'école

Mme JACQUELINE tient, avant tout, à remercier, au nom de l'équipe enseignante de maternelle, l'installation de nouveaux filets de protection sur les bacs à sable.

Mme GUENARD indique que le filet est de très bonne qualité, mais qu'il est, par contre, compliqué à manipuler. Les enseignantes doivent avertir les enfants de ne pas venir aider les adultes afin de leur éviter de se faire mal.

M. GABORIT explique qu'il y a du nouveau concernant la rénovation de l'école.

La municipalité est dans l'attente du retour du prestataire, suite aux nouvelles demandes qu'elle lui a faites. C'est pourquoi aucun nouvel élément ne peut être amené à la date du Conseil d'École.

M. GABORIT précise cependant que la salle de restauration sera en fait avancée sur l'avant en prenant une partie extérieure de la cour d'accueil en façade de l'école. Ainsi, la salle de motricité maternelle ne sera pas impactée et conservera sa taille actuelle.

La salle de repas des enseignants sera revue également.

Mme GRELLIER précise que l'avancement de la salle de restauration permettra de mettre en place un espace de passage (couloir indépendant) entre la partie élémentaire et la partie maternelle. Cela permettra d'éviter tout passage en restauration scolaire.

Les enseignants évoquent le souci de la lumière et de la chaleur qui passent à travers les vitres de chaque classe, qui ne sont pas dotées de rideaux occultants, notamment sur les fenêtres proches du plafond. Mme MIGLIETTA précise que, sans rideaux en hauteur, les images diffusées sur le VPI de sa classe ne sont pas visibles par les élèves l'après-midi.

Mme GRELLIER prend note de ce besoin de rideaux.

M. GABORIT explique que le début des travaux de rénovation sera prévu pour fin 2024/début 2025.

7- Bilan de l'organisation de la pause méridienne durant cette année scolaire

Mme GOLFIER insiste sur le principe de ces activités sur la pause méridienne : Elles doivent être proposées et non imposées aux enfants.

M. EMERIAU rappelle que le temps méridien engage l'intervention de 15 agents de la municipalité pour l'école Odette Roux

Les activités ont démarré en janvier : sport, ateliers autour du livre, ateliers musique, danse.

L'objectif pour l'année prochaine sera d'avoir des activités plus qualitatives. Des temps de formation et de préparation seront prévus pour les agents qui interviendront.

Trois thématiques sont dégagées : environnement/développement durable, citoyenneté, égalité homme-femme et place de la femme dans la société. Des concertations avec les enseignants pourront se faire pour créer du lien avec la pause méridienne.

L'articulation entre temps de repas – temps d'activité – temps d'APC devra être revue par la municipalité avec les enseignants pour l'année prochaine.

Le Comité de parents s'interroge sur le fait de pouvoir voir les productions des enfants faites dans le cadre des menus à thème à la restauration scolaire. Mme GRELLIER autorise les représentants de parents d'élèves à venir réaliser des photos de ces dessins sur la pause méridienne afin d'en faire une diffusion aux familles.

M. GABORIT indique qu'un groupe de travail sur la pause méridienne sera prochainement mis en place. Il sollicitera le Comité de parents pour y participer.

La séance est levée à 19h50.

La Directrice, Mme JACQUELINE



ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE ODETTE ROUX
Maternelle - Elémentaire
Rue de l'Ecole
85430 AUBIGNY LES CLOUZEUX
Tél. : 02 51 98 72 15
Mail: ce.0850200f@ac-nantes.fr

Un Représentant de Parents d'Élèves



La Municipalité

